

ÉCHOS DES DEUX RIVES

RIMOUSKI

Foi et Partage

Une journée de ressourcement aura lieu le samedi 8 avril de 9 h à 21 h, à la salle Raoul-Roy de l'église Saint-Pie-X de Rimouski. Elle comprend la célébration eucharistique. Le thème de la journée: « Regardons Jésus, suivons-le. » Le curé de Saint-Pie-X, Euclide Ouellet, en sera l'animateur.

EST DU QUÉBEC

Maison de la culture

Les quatre architectes finalistes pour le concours architectural de la Maison de la culture ont jusqu'au 21 avril pour remettre leurs propositions finales, après quoi le jury se mettra au travail pour choisir le lauréat qui sera connu vers le 10 mai. L'immeuble, construit au coût de 2 275 000\$, doit être terminé à l'été 1996. Il accueillera dans ses 1350 mètres carrés, la bibliothèque municipale, la Galerie d'art, la galerie photo-vidéo *L'Espace f.*, la Fondation Claude-Picher ainsi que la Société d'histoire et de généalogie.

BAS-SAINT-LAURENT

Tourbillon Mode et Entraide

Tourbillon Mode et Entraide vous invite à venir partager des moments de plaisir pendant 12 heures, le dimanche 9 avril à l'hôtel Rimouski (Centre des congrès). Tout débutera par un déjeuner à 8 h, en compagnie de représentants de la Fondation canadienne Rêves d'enfants ainsi que du magicien et illusionniste Stéphane Picard. De défilé en défilé, on retrouvera sur l'heure du midi les gens de Centraide Bas-Saint-Laurent, tout juste avant le spectacle de l'humoriste imitateur Steeve Diamond. Après un après-midi rempli de surprises, il y aura souper avec la chanteuse Marie Philippe. On y rencontrera également plusieurs personnalités sensibles à la cause de l'Association du cancer de l'Est du Québec.

MATANE

Programmation complétée

La Galerie d'art de Matane a complété sa programmation pour les prochains mois. En mai, on pourra voir *Inter-Vues*, l'exposition des finissants en photo du cégep de Matane. L'exposition d'été sera consacrée à Firmin Fiquet, l'un des cofondateurs de la Galerie. Et, à l'automne, on pourra admirer les oeuvres de Line Gamache (peintures et sculptures), Jeane Fabb (textiles), Daniel Dion (installation vidéo) et Suzanne Tremblay (sculptures-céramique).

Concours d'orthographe

Le cégep de Matane tient son 5^e Concours d'orthographe Desjardins, aujourd'hui, à 19 h 30, dans le hall d'entrée. Il est ouvert aux étudiants et aux membres du personnel. La dictée a été préparée par les enseignants du Département des lettres. Les personnes intéressées à déjouer ses pièges pourront le faire en l'écoutant sur les ondes de la station de radio CHR-AM, demain, pendant l'émission du midi animée par Maxime Fillion. Le corrigé paraîtra dans l'hebdomadaire *La Voix Gaspésienne* de mercredi.

Nouvelle directrice

Nicole Leclerc succède à Muriel Langlois à la direction générale du Festival de la crevette. Mme Leclerc a de l'expérience dans l'organisation d'activités, la gestion financière, les ressources humaines et les relations publiques. L'an passé, elle était responsable du secteur de la programmation. Cette année, le Festival se déroulera du 23 juin au 1^{er} juillet.

Rimouski restaure son orgue



Pour le curé de la cathédrale de Rimouski, l'abbé Jean-Guy Nadeau, cet orgue a contribué, depuis 1921, à enrichir la vie musicale de toute une société.

À bout de souffle, la vieille console a besoin de 185 000 \$

RIMOUSKI — L'orgue de la cathédrale de Rimouski, un joyau du patrimoine rimouskois et un des meilleurs instruments du genre au Québec, est à bout de souffle. Sa console, qui date de 1921, a fait son temps.

par ERNIE WELLS
collaboration spéciale

Construit par la réputée maison Casavant, de Saint-Hyacinthe, cet instrument, dont la valeur est reconnue par des organistes de réputation internationale, nécessite aujourd'hui des améliorations de 185 000\$.

« La console n'a fait l'objet d'aucune modification, ni amélioration depuis sa conception il y a 74 ans. Son mécanisme a vieilli et affecte sérieusement le bon fonctionnement de l'instrument. L'usure de la console représente environ 55 000 heures de marche », a indiqué l'organiste-titulaire, M. Jean-Guy Proulx.

Récemment, un Comité de l'orgue de la cathédrale était mis sur pied. Sa mission, recueillir les 185 000\$ avant le 19 mai, date cible pour que les travaux soient

complétés pour la fête du tricentenaire de Rimouski. « Les coûts d'acquisition et d'installation d'une nouvelle console représentent 125 000\$. Avec cette nouvelle console, nous pourrions utiliser complètement les tuyaux déjà en place et ajouter de nouveaux jeux. Le coût de ces améliorations sonores serait de 60 000\$, a précisé M. Proulx.

C'est que l'orgue de la cathédrale de Rimouski est composé de 63 jeux et de 4500 tuyaux qui sont répartis sur quatre claviers d'ivoire et d'ébène et sur un pédalier. « Son utilisation aura été requise lors de concerts, de radio-diffusions et d'enregistrements sur disques. La sonorité de cet instrument se distingue par son homogénéité, son ampleur et sa versatilité. Il a aussi contribué à enrichir la vie musicale de toute une société, à l'occasion de rassemblements liturgiques et de

concerts », a rappelé le curé de la cathédrale de Rimouski, l'abbé Jean-Guy Nadeau.

Dans son état actuel, le fonctionnement de l'orgue est problématique. Les commandes électriques sont usées et inefficaces, les claviers se sont amincis et risquent de se perforer. Un bris majeur peut rendre inopérant l'ensemble de l'instrument. « Cet orgue vous « soulève » de terre. Je vous souhaite de tout cœur de pouvoir doter cet instrument d'une console neuve. La console actuelle a fait son temps et elle donne aussi des... sueurs froides », a fait savoir le titulaire du grand orgue de l'église Saint-Sulpice, M. Daniel Roth.

Le Comité de l'orgue de la cathédrale recueille les dons, qui peuvent être faits en un seul ou plusieurs versements. C'est dans l'esprit d'une reconnaissance envers la valeur patrimoniale de cet orgue, que le Comité sollicite la contribution volontaire des donateurs; individus, mélomanes et entreprises de Rimouski, et du Québec.

L'abattoir de la Vallée sera implanté à Lac-au-Saumon

LAC-AU-SAUMON — Le Comité d'implantation d'un abattoir dans la Vallée de la Matapédia a fixé son choix sur la municipalité de Lac-au-Saumon pour bâtir le centre polyvalent d'abattage et de découpe de viande. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation doit auparavant lever le moratoire qui touche les nouveaux abattoirs et donner son aval au projet, ce qui ne devrait pas tarder.

par GILLES GAGNÉ
collaboration spéciale

« L'offre de la municipalité de Lac-au-Saumon était plus avancée que les autres dans la préparation du dossier, pour l'épuration des eaux et pour les avantages de sa zone industrielle, située dans le coin

nord du village », commente le porte-parole du comité d'implantation François Roussel. Saybec et Val-Brilliant était aussi dans la course pour accueillir l'abattoir de 1,2 million\$, qui créera 23 emplois.

Ses promoteurs ont rencontré deux représentants du MAPAQ vendredi, Gilles Hains et Jean Rood, pour tenter de dénouer l'im-

passe produite par le moratoire sur la construction d'abattoirs. « Nous sommes maintenant convaincus que leur recommandation sera favorable à notre projet », note M. Roussel. Cette réponse pourrait venir cette semaine.

Les éleveurs de la Vallée ont déjà amassé plus de 210 000\$ pour financer le projet. Ils aimeraient entamer la construction dès ce printemps pour ouvrir à l'automne. Les animaux de boucherie de la région sont habituellement transformés dans les centres urbains et transportés occasionnellement de grandes pertes de poids, donc d'argent, pour les éleveurs.

Ports et Havres veut hausser ses tarifs de 25 %

BAIE-COMEAU — Dans la foulée des compressions budgétaires, Ports et Havres, une entité de la Garde côtière canadienne, veut augmenter de 25% les tarifs de ses utilisateurs pour diminuer le déficit de ses activités. La hausse pourrait faire mal aux entreprises exportatrices et avoir un impact sur le trafic portuaire.

par ANNIE ST-PIERRE
collaboration spéciale

Ports et Havres a la juridiction de 50 installations portuaires au Québec. Il perçoit, notamment, des droits d'amarrage et des taxes sur le tonnage manutentionné pour les navires et les entreprises qui utilisent ses quais.

L'an dernier, il a enregistré un déficit de 4 millions \$ au Québec et le fédéral veut réduire le manque à gagner d'au moins la moitié.

Le directeur provincial de Ports et Havres, M. Denis Galarneau, a affirmé au SOLEIL que c'est dans un exercice global de rationalisation des dépenses que les utilisateurs des quais seront mis à contribution.

« Nous sommes présentement en consultation avec nos clients et nous allons soumettre la hausse de la grille tarifaire qui devrait être en vigueur le 1^{er} juillet », affirme-t-il.

En 1994, il indique que Ports et Havres a perçu 2,6 millions \$ en droits d'utilisation de ses installations chez ses clients. L'entretien des quais et les salaires lui ont coûté 6,5 millions \$ et le fédéral a

épongé le déficit de près de 4 millions \$.

Impact

La hausse de 25% des tarifs proposée par Ports et Havres aura des impacts majeurs pour les entreprises utilisatrices des quais.

A Baie-Comeau par exemple, l'usine de papier QUNO transborde, en moyenne, 125 000 tonnes par année au quai fédéral. L'usine paie 0,87\$ la tonne à Ports et Havres et le tarif passera à 1,09\$ à compter du 1^{er} juillet. En ce qui concerne les droits d'amarrage, les coûts passeront de 0,68\$ à 0,85\$ le mètre pour une journée d'utilisation.

Ports et Havres assure que la hausse des tarifs ne dépassera pas 25%, mais veut également ramener son déficit à un niveau moindre.

Le ministère doit toutefois évaluer l'impact qu'aura cette augmentation tarifaire sur le trafic maritime à ses quais.

Une hausse des tarifs au fédéral comporte la possibilité que les industries, à l'exemple de QUNO à Baie-Comeau, exportent à partir de son propre quai à des coûts moins élevés.

Grève du rail Stone et Gaspésia ont hâte que le conflit se termine

NEW RICHMOND — L'imminence de la reprise du transport des marchandises par rail soulage les deux principaux utilisateurs du chemin de fer en Gaspésie, la cartonnerie d'Emballage Stone Canada à New Richmond et la papeterie Gaspésia de Chandler.

par GILLES GAGNÉ
collaboration spéciale

Chacune de ces compagnies utilise environ 4000 wagons par année pour expédier le carton et le papier, ou pour recevoir des produits chimiques, des matières à recycler ou de la pâte à papier.

Un prolongement de la grève du rail aurait pu entraver sérieusement les activités de ces deux usines et leur faire perdre des clients.

« Pour nous, les effets ont été moyens parce qu'il y avait des camions disponibles depuis une semaine. Mais ça n'aurait pas duré. L'impact ne sera pas trop négatif, à condition que ça se remette à rouler mardi », explique Louis Pedneault, d'Emballages Stone à New Richmond.

Dans le cas de cette usine, le transport par route est compétitif sur une distance raisonnable dans la mesure où les firmes de camionnage peuvent trouver régulièrement un cargaison pour le retour en Gaspésie.

C'est possible quand le nombre de camions utilisés ne dépasse pas un certain seuil. Le recours exclusif au camionnage n'aurait pu permettre le respect de cette règle.

« On ne perdra pas de clients à cause de la grève parce que le marché du carton est bon présentement. C'est un marché de vendeurs. Toutes les usines fonction-

nent à plein régime », mentionne de plus Louis Pedneault.

Emballage Stone se sert généralement du rail pour 60% de ses expéditions annuelles de 200 000 tonnes; les camions transportent le reste.

Un wagon contient au moins deux fois plus de rouleaux de carton qu'une remorque de camion.

À la Gaspésia, le camionnage est fort peu utilisé pour acheminer le papier journal, surtout à cause de l'éloignement des clients.

« La aussi, on se sert du chemin de fer dans une proportion dépassant 60% des expéditions. On charge le reste à bord de navires. L'usine produit 260 000 tonnes de papier par an.

« La grève a été assez courte jusqu'à maintenant pour que nous n'ayons pas à souffrir d'augmentation de coûts trop importante. Nous avons solutionné des problèmes en vendant du papier outremer, et nous nous servons du port dans ce cas. Mais il n'aurait pas fallu que ça dure », précise Susan Rogers, du siège social d'Abitibi-Price à Toronto.

En fait, le principal ajustement qu'ont dû faire les dirigeants de la Gaspésia, c'est de s'organiser pour que l'usine de Chandler ne manque pas de pâte à papier, qu'elle achète notamment parce que sa propre fabrique de pâte ne parvient pas à fournir les deux machines à papier.

Carleton: Harrison élu sans opposition

CARLETON — Georges Harrison a été élu sans opposition vendredi au poste de conseiller municipal de la ville de Carleton, poste laissé vacant depuis le départ, pour des raisons personnelles, de Michel Landry, le 10 février.

par GILLES GAGNÉ
collaboration spéciale

Membre du conseil d'administration de Radio-Québec, ex-directeur général de la commission scolaire Miguasha et citoyen fort actif au sein de la Chambre de commerce locale, M. Harrison devrait prêter serment au début d'avril mais il commencera dès

la semaine prochaine à se familiariser avec les dossiers municipaux. Il ratera toutefois la prochaine réunion du conseil, puisqu'il assistera le 3 avril à une réunion des administrateurs de Radio-Québec à Montréal. Il compte y défendre les intérêts des régions en cette période de grands changements pour la chaîne de télévision québécoise.

Matane: l'hôpital n'aime pas la façon d'agir de la régie

MATANE — Le Centre hospitalier de Matane qualifie de « cavalière » la façon d'agir de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent, en ce qui concerne son projet de rénovation, d'agrandissement de plusieurs services et de sécurité/vétusté pour un montant maximal, non indexable, de 19 millions \$.

par ROMAIN PELLETIER
collaboration spéciale

La direction attend toujours la lettre officialisant la « mise sur la glace » du projet pour lequel le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, veut un avis. Tout ce qu'elle en sait, elle l'a appris par le biais des médias... tout comme la population. Pourtant, le début de travaux est prévu d'ici deux mois.

Bien que convoqués à une assemblée à Rimouski le soir même de l'annonce des compressions budgétaires, le président du conseil d'administration, Jean-Paul Morin, et le directeur général, Charles Sénéchal, n'ont en aucun temps été informés par la régie, encore moins été questionnés sur la pertinence du projet autorisé par deux ministres, Marc-Yvan Côté et Lucienne Robillard et approuvé au Conseil du Trésor.

« Nous ne connaissons même pas les motifs de la décision de la régie. Nous croyons qu'elle n'est pas consciente de la nécessité de ce projet, à moins qu'il ne s'agisse de raisons majeures

qu'elle tarde à nous faire savoir ou pour des motifs inavouables... », laisse tomber M. Morin.

« Il n'est pas question d'abandonner, ajoute M. Sénéchal. Nous y avons déjà investi énormément de temps ainsi que 1 million \$. Chaque jour compte parce que l'enveloppe budgétaire qui nous a été consentie est fermée. Si les choses tardent trop, cela pourrait être catastrophique. Nous risquons de devoir tout reprendre le concept. Ce qui nécessiterait plusieurs années de travail. »

Le projet prévoit la rénovation de 30 % du bâtiment mais réparti à tous les secteurs, sauf à ceux des approvisionnement et de l'atelier. Elle porte sur 45 000 des 150 000 pieds carrés. Quant à l'agrandissement, il correspond à une augmentation de 36 % ou de 53 000 pieds carrés. Le Centre hospitalier de 152 lits ne verra pas sa capacité augmentée puisque ce projet ne fait qu'améliorer les espaces actuels pour les rendre plus fonctionnels et plus sécuritaires. Les travaux devraient s'étendre sur une période de 30 mois.

■ Campagne pour la déficience intellectuelle: l'objectif est fixé à 10 000 \$

MATANE — Tout comme l'an dernier, la Fondation pour les personnes déficientes intellectuelles du Bas-Saint-Laurent fixe à 10 000 \$ l'objectif de sa 8^e campagne annuelle de souscription. Bien qu'elle ait amassé au-delà de 6 000 \$ l'an dernier, la Fondation espère faire mieux cette année. En plus de solliciter la population par la voie des médias, elle expédiera des lettres à des personnes et des entreprises susceptibles d'être sensibles aux objectifs qu'elle poursuit. Le président de Boulevard Chevrolet à Rimouski, Marcel Castonguay, assume la présidence d'honneur de la campagne. Lan passé, la Fondation a versé plus de 15 000 \$ pour venir en aide à des personnes déficientes intellectuelles résidant en familles naturelles, en familles d'accueil et en résidences d'accueil, à leurs proches et à des organismes dans les MRC de Matane, La Matapédia, La Mitis et Rimouski-Neigette, précise la trésorière, Colette Levesque. On estime à plus de 400 le nombre de personnes qui ont besoin de services spécialisés en adaptation-réadaptation. Les priorités pour l'année consistent à poursuivre l'achat de matériel servant à la stimulation précoce des jeunes en milieu naturel, à continuer la sensibilisation de la population sur les capacités des personnes déficientes afin de diminuer les préjugés entretenus à leur égard, à supporter les demandes de financement et de répit pour les familles et finalement, à répondre aux demandes d'organismes sans but lucratif impliqués au niveau de l'intégration sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Ils gagnent l'Expo-sciences régionale grâce au test d'ADN d'O.J. Simpson

SAINT-AUGUSTIN — Le célèbre procès de l'ex-vedette du football américain O.J. Simpson aura aidé Hugo Chapdelaine et David Bélanger à remporter le premier prix de la finale régionale de Québec et Chaudière-Appalaches de l'Expo-sciences, qui a pris fin hier.

par GUY BENJAMIN
LE SOLEIL

À leur kiosque qui portait le titre universalité et individualité de l'ADN, les deux étudiants de 17 ans de l'école secondaire Les Etchemins, à Charny, expliquaient aux visiteurs l'importance de l'ADN, que l'on nomme aussi empreintes génétiques.

On sait que les résultats des tests d'ADN ont déjà fait l'objet de vives discussions au procès d'O.J. Simpson, accusé du meurtre de son ex-épouse et d'un ami. Les tests d'ADN permettront de démontrer si le sang retrouvé sur les lieux du crime est bien celui de l'accusé.

Les deux jeunes scientifiques participaient à l'Expo-sciences pour la deuxième année en ayant toujours le même thème. L'an dernier, ils n'ont rien gagné. « Notre approche était trop scientifique l'an dernier. Cette année, nous sommes restés plus terre à terre, plus à la portée des visiteurs », se dit Hugo Chapdelaine. Et son confrère d'ajouter: « L'Expo-sciences est un show, et il faut que les gens puissent comprendre assez facilement. »

Les deux lauréats n'ont pas ménagé leurs efforts pour arriver à une présentation éclatante. Ils ont



Hugo Chapdelaine et David Bélanger sont les grands gagnants de l'Expo-sciences régionale qui a pris fin hier. Toute la fin de semaine, les deux jeunes scientifiques ont expliqué l'universalité et l'individualité de l'ADN.

obtenu une manne d'informations de la police scientifique de Montréal, ont obtenu la collaboration du CHUL pour utiliser tous les appareils sophistiqués pour faire les manipulations génétiques. Ils se sont même adressés au laboratoire qui a effectué les tests d'ADN dans le procès d'O.J. Simpson. Mais là, ils n'ont pas eu droit aux résultats.

Hugo et David forment l'une des 11 équipes de la région qui ont mérité hier le droit de participer à la finale provinciale qui se tiendra à Gatineau du 19 au 23 avril. Les autres gagnants sont: Chan-

tle Chrétien, Janie Lamontagne et Isabelle Boucher, de la polyvalente de Black Lake, avec le thème savonnons-nous des bactéries;

Stéphane Poitras, de la polyvalente de Saint-Anselme avec la thérapie génique;

Sylvain Hallé, du collège de Lévis avec le Delta clipper expérimental;

Marion Breton et Renaude Samson, de l'école Guillaume-Couture, avec la danse des abeilles;

René Breton, de l'école Guillaume-Couture, avec les étoiles, stars du ciel;

Danny Thibaudeau, du collège Saint-Augustin, avec Infographie; Claude-Guy Quimper et Mathieu Plasse, de l'école De Rochelle, avec la musique créée par les sons;

Christine Demers et Marie-Ève Bergeron, du collège Notre-Dame-de-Belleuve, avec Manitou;

Isabelle Plante et Anne-Marie Leblond, de l'école secondaire Albert-Carrier, avec combattre le mal par le mal;

Loretta Chan et Aditi Tyagi, du Québec High School, avec production d'alcool éthylique.

Les Prix d'Excellence de la région de Matane La rivière et un ébéniste à l'honneur

MATANE — La Société de gestion de la rivière Matane et l'ébénisterie Armoire Cuisine Coulombe de Matane ont remporté les grands honneurs du 8^e concours des Prix d'Excellence de la Chambre de commerce, région de Matane, lors d'un gala réunissant 240 personnes samedi à l'Hôtel des Gouverneurs de Matane.

par ROMAIN PELLETIER
collaboration spéciale

La Société de gestion de la rivière Matane, fondée en novembre 1990,

a remporté le Prix d'Excellence de l'entreprise de l'année, 15 employés et plus, ainsi que celui du secteur tourisme, accueil, hôtellerie et restauration. En plus d'avoir fait construire le poste d'observation du saumon au barrage Mathieu-d'Amours, de l'administrateur et de donner le service aux pêcheurs, elle s'occupe de la protection de la rivière Matane. Ce groupe de bénévoles crée près d'une trentaine d'emplois dont trois permanents à l'administration.

Armoire Cuisine Coulombe a mérité le Prix d'Excellence de l'entreprise de l'année, 15 employés et moins, de même que celui du secteur de la production. Fondée en 1967, l'entreprise emploie 13 travailleurs. On retrouve de ses meu-

bles sur la Côte-Nord et au Labrador, ses panneaux d'armoire à la grandeur du Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve. L'augmentation de ses ventes a été de 41,5% en 1993 et de 46,1% en 1994.

Autres lauréats

Dans le secteur agricole, le Prix d'Excellence est allé à la Ferme Filière de Petit-Matane qui se spécialise en production et en élevage de sujets de remplacements vendus sous formes d'embryons ou de vaches laitières. Le troupeau se compose de 125 sujets Holstein pur-sang dont 50 vaches laitières.

Dans le secteur commerce, le prix a été attribué à Concept Mat inc., une entreprise matanaise fabriquant des fermes de toit, des fenêtres en PVC et des portes d'acier et qui distribue d'autres produits de construction. Employant 23 personnes en saison, elle réalise 60% de son chiffre d'affaires dans la MRC de Matane.

En implication communautaire, le prix a été décerné au Comité de développement de Saint-Adelme. Créé en décembre 1993 pour la construction d'une scierie, il a maintenant plusieurs projets à l'étude dont l'implantation d'un camp de vacances pour personnes handicapées.

Le Prix de l'entreprise nouvelle a été octroyé à Amusements Bill-Bard, à la fois bar et salle de billard. Depuis son ouverture en novembre 1993, le personnel a doublé et triple en période estivale. Plusieurs projets sont envisagés dont l'agrandissement de la terrasse et la production d'une bière maison.

Le Prix d'Excellence de l'entreprise de service a été remis à la firme de courtiers en assurances générales Justin Bouchard. Présente dans la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, elle compte 15 employés à plein temps et deux temps partiel régulier. Depuis quatre ans, elle a investi plus de 1 demi-million \$.

Gala touristique de la Gaspésie Neuf entreprises honorées

GASPÉ — Neuf entreprises ont été honorées, à Gaspé, lors du gala des Grands Prix du tourisme de la Gaspésie.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

Le prix de l'Excellence touristique, attribué par les administrateurs de l'ATR, a été remis à Martin Arsenault de la base de plein air de Bellefeuille de Pabos Mills. Le prétre, également administrateur du centre familial, a été honoré pour « sa contribution exceptionnelle en matière de tourisme ».

Le grand prix spécial du jury a été décerné à une entreprise de Petite-Vallée: la Maison Lebreux. Ce prix, remis à Mme Denise Lebreux, souligne « l'accomplissement remarquable d'un individu ou d'un organisme ».

Trois prix ont été décernés à des intervenants de Carleton. Les organisateurs du « Maximum

Blues » ont obtenu la faveur du jury dans la catégorie « événement » tandis que l'Hostellerie Baie Bleue recevait le prix de « l'innovation touristique ».

Le prix « Cégep de Matane » a été décerné aux employés du Camping de Carleton. Ironie du sort, les employés et l'inspecteur des équipements touristiques municipaux, Guy Savoie, mis en disponibilité en début d'année, n'ont reçu aucune invitation des autorités municipales pour assister au gala.

Le jury a honoré l'hôtel-motel La Normandie, de Percé, pour l'excellence de sa gastronomie. Pour sa part, le Gîte du Mont-Albert, rénové en 1994, a remporté la catégorie « entreprise publique ».

Ouvert en juin 1994, le Site « Mary Travers » de Newport s'est classé premier dans la catégorie Développement.

Le site retrace la vie et la carrière d'une grande artiste québécoise, mieux connue sous le nom de « La Bolduc ».

Enfin, le Site historique du Banc de Paspébiac, seule entreprise en lice, a décroché le prix « accueil et service à la clientèle ».

Quelque 150 personnes assistaient au gala, présenté à la polyvalente C.-E.-Pouliot de Gaspé. Celles-ci ont eu droit à un souper gastronomique préparé par les étudiants en hôtellerie de l'établissement. Les convives ont également pu déguster la « Cuvée gaspésienne 1995 » de la Société des alcools du Québec.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
pour 14h, heure de Montréal

DOU 50002 A	CTT 50008 A	FMT 57210 A
le mardi 11 avril 1995	le mardi 18 avril 1995	le mardi 18 avril 1995
Région Saint Laurent	RELOCALISATION DES CIRCUITS 3154 ET 3155 DE LA LIGNE À 315KV, FIGUERY - LEBEL AU POSTE FIGUERY	Poste des Laurentides Comité de Charlesbourg
CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DE CANALISATIONS ET STRUCTURES SOUTERRAINES DANS DIFFÉRENTES MUNICIPALITÉS DE LA RÉGION	Envergure des travaux: 200 000 \$	AGRANDISSEMENT DE L'ATELIER DU POSTE (+/- 19 M X 8 M) Envergure des travaux: 100 000 \$

Le montant du document d'appel d'offres (d.a.o.) est non remboursable et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 10 % du montant total

Prix du d.a.o.: 25 \$

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone et de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 00 à 16 h 00 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Direction Acquisition
800, boul. de Maisonneuve est, bureau 2-007, 2e étage, Montréal (Québec) H2L 4M8
Pour renseignements: (514) 840-4933

ITHO

INSTITUT
DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE
DU QUÉBEC

APPEL D'OFFRES
INSTITUT DE TOURISME ET
D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC

Travaux d'entretien ménager, plomberie, nettoyage des équipements et lavage de vaisselle à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec à Montréal, pour une période de quatre (4) ans (projet 06-909-017)

2. QUALIFICATIONS
Spécifiez les adresses à présenter une soumission, les fournisseurs:

- qui ont un établissement au Québec, ou au ven- du des accords interprovinciaux, au Nouveau-Brunswick ou en Ontario;
- qui se sont procurés, en leur propre nom, une copie des documents d'appel d'offres;
- qui possèdent les qualifications requises.

3. DOCUMENTS DE SOUMISSION
Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 20 mars 1995 sur paiement de la somme de 20 \$ (taxe incluse), non remboursable, transmise par argent comptant, chèque visé ou mandat postal fait à l'ordre de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, en se présentant à l'adresse inscrite ci-dessous, tous les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Monsieur Alain Demers
Institut de tourisme et
d'hôtellerie du Québec
Bureau des soumissions - local 4.95
Service des ressources financières
Division de l'approvisionnement
401, rue de Rigaud
Montréal (Québec) H2L 4P3
Téléphone: (514) 282-5127
Télécopieur: (514) 873-8884

4. SÉANCE D'INFORMATION OBLIGATOIRE
Considérez la complexité des travaux. Les soumissionnaires sont tenus de participer à une séance d'information, tenue de 10 h à 12 h, le 21 mars 1995, à 10 h, au local 4.95. Les soumissionnaires devront se présenter à l'adresse mentionnée ci-dessus.

5. GARANTIE DE SOUMISSION
Le soumissionnaire doit fournir une garantie de soumission. Cette garantie doit être valide pour une période de 45 jours à compter de la date limite de réception des soumissions.

La garantie de soumission doit correspondre à l'un ou l'autre des montants suivants:

- a) 400 000 \$, si la garantie est fournie sous forme de cautionnement émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution et conforme aux dispositions du modèle fourni au cahier des charges;
- b) 300 000 \$, si la garantie est fournie sous forme de chèque visé, d'un mandat, d'une traite, d'une lettre de garantie irrévocable émise par une banque, une caisse d'épargne ou de crédit ou une société de fiducie ou d'épargne et conforme aux dispositions du modèle fourni au cahier des charges, d'obligations payables au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou le gouvernement du Canada, et dont l'échéance ne dépasse pas vingt (2) ans. Si la garantie fournie est un chèque, un mandat ou une traite, il doit être fait à l'ordre de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

6. CLÔTURE DES SOUMISSIONS
Les soumissionnaires doivent faire parvenir leur soumission avant 11 h, le 10 avril 1995, au Bureau des soumissions de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, à l'adresse indiquée ci-dessus.

L'ouverture des soumissions aura lieu à la date et à l'heure précitées, au local 4.95.

7. REMARQUES
Cette offre de soumission constitue la seule forme de soumission acceptée par l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

L'Institut ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

ALAIN DEMERS
Division de l'approvisionnement

CN

AMÉRIQUE DU NORD

APPEL D'OFFRES
POUR L'ASSEMBLAGE ET LA MISE EN PLACE
D'UNE TRAVÉE DE PONT
À POUTRES À ÂME PLEINE À TABLIER INFÉRIEUR
AYANT UNE PORTÉE DE 25,50 MÈTRES
POUR LE PASSAGE INFÉRIEUR ROUTE 275 SITUÉ
AU POINT MILLIAIRE 12,92 DE LA SUBDIVISION DIAMOND
ST-JEAN-CHRYSOSTOME - QUÉBEC

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu de la salle des plans, (8h30 à 12h30 et 14h à 16h30), située au 935, rue de la Gauchetière Ouest, 15e étage, Montréal, Québec; contre remise d'un chèque certifié non remboursable de 100 \$ TPS et TVQ incluses, libellé au nom de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

Les offres cachetées seront reçues jusqu'au mercredi, 5 avril 1995, à midi, heure avancée de l'est.

Une visite de reconnaissance obligatoire aura lieu le vendredi 31 mars à 10h30. Pour soumettre un appel d'offres, il faut avoir assisté à la visite de reconnaissance.

Renseignements: (514) 399-4428 ou (514) 399-8760.

Le CN se réserve le droit de rejeter toutes les offres et ne s'engage pas à accepter la plus basse.

Bureau du vice-président régional
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada
Montréal (Québec)

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que AUDEHOU INC demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 22 mars 1995

DESJARDINS DUCHARME STEIN MONAST
SCIENTIFIQUE EN NOM COLLECTIF
Procureurs de la compagnie

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM
(Changement de nom d'une personne majeure)
PRENEZ AVIS que Benoît Lapointe, domicilié au 557, du Canal, à Rimouski, G5L 7W1, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Benoît Lapointe.

RIMOUSKI, LE 9 MARS 1995.
BENOÎT LAPOINTE

Série égale et dispendieuse

Les Harfangs se font balayer à Halifax

HALIFAX - Le week-end qui vient de se terminer a coûté cher aux Harfangs de Beauport. Non seulement ont-ils dû déboursé 15000\$ pour leur voyage en Nouvelle-Écosse, mais ils ont aussi subi deux défaites aux mains des Mooseheads de Halifax, dont une de 2-1 hier soir devant 6803 personnes au Metro Centre.

La série est maintenant égale 2-2. Et mauvaise nouvelle pour le grand argentier des Harfangs, un second séjour dans les maritimes est rendu obligatoire jeudi. Mais avant, le match no 5 a lieu au Centre sportif Marcel-Bédard demain à 19h30.

Le grand responsable de ce balayage des Mooseheads en fin de semaine est le gardien de but



textes de
Carl
TARDIF

Jean-Sébastien Giguère. Il a frustré les Harfangs jusqu'à la dernière minute, repoussant 43 lancers. Et plus ça avance dans les séries, meilleur il semble être.

L'attaque des Harfangs reposait uniquement entre les mains d'Éric Dazé. Il n'a pas eu de chance avec 50 secondes à écoulées à la rencontre en touchant la barre horizontale. Tout au long de la soirée, le grand 24 a essayé, mais en vain.

Les Harfangs ont complètement dominé la première période. Ça se traduit par 18 lancers contre 5 seulement. Leur seul problème, ce fut d'affronter un Jean-Sébastien Giguère de plus en plus difficile à battre. Le portier au numéro 47 a poussé l'affront jusqu'à stopper Éric

Dazé sur deux échappées consécutives. Mis en échec par Éric Bélanger, Giguère n'a pas perdu ses réflexes pour autant.

En deuxième, Beauport ralentit la cadence et Halifax conserve la même vitesse, soit le neutre. Après avoir passé de longues minutes seul dans son rectangle, Martin Biron a commis une rare bévue en laissant passer un tir de Stéphane Larocque de la zone... neutre (entre les lignes rouge et bleue) avec seulement 20 secondes à écoulées. Le genre de but qui fait souvent très mal.



Ian McIntyre demande à ses coéquipiers d'écouter leur entraîneur.

En troisième, les Harfangs ont vu leur but égalisateur refusé. La raison: Emmanuel Labranche a quitté le banc des

punitions avant la fin de son deux minutes. Ses coéquipiers n'ont jamais pu combler le maigre écart par la suite.



L'attaque des Harfangs a uniquement reposé sur Éric Dazé.

« Des gars ont peur de se faire frapper » — McIntyre

HALIFAX - Ian McIntyre est allé droit au but après le match. « Dans notre équipe, il y a des gars qui ont peur de se faire frapper. Notre style, c'est de jouer physiquement et ils devront s'y faire. Mais que voulez-vous, un alcoolique le reste toute sa vie. »

Le vétéran de 20 ans reconnaît que certains oublient de saisir les retours et autres détails du genre. « On a quand même 44 lancers au but, c'est donc signe qu'ils ne nous endorment pas. Le temps est venu d'écouter ce que Jos nous dit. »

Sa déclaration faisait suite à un commentaire de Canale, qui visait deux joueurs en particulier pour expliquer ce second revers en autant de jours à Halifax.

« Si on continue à jouer comme ça, on va les battre. Mais un ou deux joueurs devront en donner un peu plus. Les autres travaillent à 100 %, mais ces deux-là jouent à 85 %. Ils le savent et s'ils donnent un effort on va gagner chez nous mardi soir », expliquait-il.

L'entraîneur des Harfangs n'a jamais voulu les nommer. McIntyre non plus. Passes molles, vitesse réduite, effort moyen, voilà pour les constatations. Canale ne cessera pas de le répéter.

« J'ai dit que la série serait longue et dure. Il faut qu'ils écoutent. Oui, la pression est de

notre côté maintenant et on doit gagner à la maison. Mais si on joue comme on vient de le faire, on va réussir », d'analyser Canale, en refusant de blâmer Martin Biron pour avoir « donné » le filet victorieux.

Dans l'autre vestiaire, ça riait un peu plus. Le héros du match, Jean-Sébastien Giguère, remerciait ses coéquipiers. « Il n'y a pas de miracle dans la façon de les battre: on ne doit pas les laisser planter leur système de jeu. Et en fin de semaine, les gars ont réussi à imposer notre style, ce qui me facilite la tâche. »

Clément Jodoin, lui, était bien content de confirmer qu'un 6e match sera présenté à Halifax. « J'ignore si eux le sont (les Harfangs), mais moi je le suis beaucoup. Mais il faut être réaliste. On joue avec ce qu'on a, soit un cœur gros comme ça. »

Êtes-vous l'équipe cendrillon des séries? « C'est à vous de faire votre analyse, pas à moi. Une chose est sûre cependant, on s'en retourne à Beauport avec l'intention de gagner. »

SOMMAIRE

BEAUPORT 1	HALIFAX 2
Première période	
1 Halifax, David Carson (1) (Dumoulin M. Peyton C.)	3:57 (an)
2 Beauport, Eric Dazé (3) (Montreuil E. Côte P.)	5:11
Pénalités - Thérault Bea 2:19, Larocque Hal 4:57, Ether Bea 5:57, Brown Hal 11:15, Leroux Bea 12:35, Dumoulin Hal 12:35, Labranche Bea 14:46, Bélanger Bea 19:35, Bélanger Bea 19:35, Peyton Hal 19:35.	
Deuxième période	
3 Halifax, Stéphane Larocque (1) (Dumoulin M. Giguère J.)	18:40
Pénalités - Thérault Bea 5:07, Shelley Hal 5:07, McIntyre Bea 6:35, Pyke Hal 6:35, Dumoulin Hal 11:09, Labranche Bea 15:17, Anoa Hal 17:17, Labranche Bea 20:00.	
Troisième période	
Aucun but	
Pénalités - Anoa Hal 7:50, Côte Bea 13:00, MacLean Bea 13:00, Payette Hal 13:00, Bérubé Hal 13:00, Provencher Bea 19:12, Blacked Hal 19:12.	
Gardiens - Beauport, Martin Biron; Halifax, Jean-Sébastien Giguère.	
Tirs au but	
Beauport	18 10 16 -44
Halifax	5 6 2 -13
Arbitre - Luc Lachapelle. Assistance - 6803.	

LES À-CÔTÉS DU MATCH

■ Deliva présent

L'ancien capitaine des Harfangs, Joey Deliva, a passé le week-end à Halifax afin d'encourager ceux qui faisaient équipe avec lui l'an passé. Il a pris le repas avec eux et on l'a vu près du vestiaire. « Je ferais n'importe quoi pour être sur la patinoire », mentionnait celui qui a quitté la Ligue de la côte Est en janvier pour se joindre à l'université Acadia. « C'est la fin de la route pour moi. Je pense à mes études avant ma carrière maintenant. »

■ Des Expos aux Mooseheads

L'un des copropriétaires des Mooseheads — la Brasserie détient la majorité des parts — est un certain Mark Just, de Chicago. Il est un conseiller de joueurs de la NBA et de la NFL, dont Hotrod Williams (Cavaliers de Cleveland) et Maurice Douglas (Bears de Chicago). Avant de négocier des contrats, il a été dépisteur au baseball professionnel avec les Padres de San Diego, les Expos de Montréal et les Orioles de Baltimore, dont il porte fièrement la bague de leur conquête de la Série mondiale en 1983.

■ Mongrain à l'hôpital

Le combat de samedi soir entre Patrick Côté et Steve Mongrain a fait une victime... et ce n'est pas le dur des Harfangs. Mongrain a passé la nuit sous observation à l'hôpital après avoir essuyé une pluie de coups de poing. Il n'était évidemment pas en uniforme hier soir.

■ De bonnes recettes

Juste pour vous donner une idée de la petitesse du Centre sportif Marcel-Bédard, eh bien sachez qu'il faut 10 matchs dans le p'tit cabane pour

atteindre la recette de la rencontre de samedi, où 7556 prenaient place au Metro Centre.

■ Bolduc observe

Le directeur général Raymond Bolduc et le dépisteur-chef Denis Héon ont profité du séjour à Halifax pour observer certains joueurs des maritimes éligibles au prochain repêchage. « Tant qu'à être ici, aussi bien en profiter. On s'en voudrait de se faire passer sous le nez un gars qu'on n'aurait pas pris la peine d'aller voir », de dire Bolduc.

■ Bédard retranché

Comme l'équipe n'a inscrit que deux buts à son dernier match, Jos Canale a ramené l'attaquant Dmitri Goubar dans son alignement afin de donner un peu plus de punch à l'attaque. L'aïlier droit Louis Bédard a donc été retranché pour la première fois depuis qu'il appartient aux Harfangs.

■ Un aller-retour

Les Mooseheads ne passeront pas beaucoup de temps à Beauport, demain. Leur vol d'aller est prévu pour le milieu de l'après-midi, tandis que celui du retour aura lieu immédiatement après le 5e match de la série. Et cette fois, pas question de se rendre à l'aéroport de Dorval puisque l'avion met le cap directement sur Québec.

■ Une réunion quotidienne

Journée de match ou non, Clément Jodoin réunit toujours ses joueurs à 11h afin de leur dire à quoi s'en tenir concernant la stratégie à adopter. « Comme ça, ils ont le temps de mijoter le tout pendant l'après-midi », explique-t-il.